

**SYNDICAT DE LA PRESSE
HEBDOMADAIRE REGIONALE**

72 rue d'hauteville
75010 PARIS

Rapports
du Commissaire aux Comptes
Exercice clos le 31 décembre 2012



7, rue Michel Royer - 45100 Orléans
Tél. : 02 38 66 91 91 - Fax : 02 38 66 27 81
Courriel : cac@arche-audit.fr

**SYNDICAT DE LA PRESSE
HEBDOMADAIRE REGIONALE**

72 rue d'hauteville
75010 PARIS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2012**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels du SYNDICAT DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE REGIONALE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

A ORLEANS, le 17 mai 2013

ARCHE
*Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale
d'ORLEANS*

Dominique MARGRY
Commissaire aux Comptes
Chargé du mandat

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	863	863		
Immobilisations corporelles				
Constructions	1 013 270	664 447	348 824	399 795
Autres immobilisations corporelles	9 172	5 586	3 585	4 134
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	3 116		3 116	2 120
ACTIF IMMOBILISE	1 026 420	670 896	355 525	406 049
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	93 832		93 832	80 117
Autres créances	76 054		76 054	38 187
Divers				
Valeurs mobilières de placement	330 341	85 208	245 133	360 056
Disponibilités	212 065		212 065	114 452
Charges constatées d'avance	12 689		12 689	3 045
ACTIF CIRCULANT	724 982	85 208	639 773	595 856
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 751 402	756 104	995 298	1 001 905

 Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
PASSIF		
Report à nouveau	667 629	630 704
RESULTAT DE L'EXERCICE	-5 189	36 925
FONDS PROPRES	662 440	667 629
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	25 784	34 431
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		6 516
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	287 060	251 125
Dettes fiscales et sociales	17 930	22 062
Produits constatés d'avance	2 085	20 142
DETTES	332 859	334 276
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	995 298	1 001 905


Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	5 052	3 612	1 440	39,86
Production vendue	615 542	579 645	35 897	6,19
Subventions d'exploitation	7 000	49 000	-42 000	-85,71
Autres produits	13 785	17 960	-4 175	-23,25
Produits d'exploitation	641 379	650 217	-8 839	-1,36
Achats de marchandises	5 861	6 779	-918	-13,54
Autres achats non stockés et charges exte	601 016	489 252	111 764	22,84
Impôts et taxes	23 402	47 654	-24 253	-50,89
Charges sociales	21	18	3	16,67
Amortissements et provisions	51 520	51 590	-70	-0,14
Autres charges	1		1	625,00
Charges d'exploitation	681 822	595 294	86 528	14,54
RESULTAT D'EXPLOITATION	-40 443	54 923	-95 367	-173,64
Produits financiers	108 124	63 160	44 964	71,19
Charges financières	85 208	79 145	6 063	7,66
Résultat financier	22 916	-15 985	38 900	-243,36
RESULTAT COURANT	-17 527	38 939	-56 466	-145,01
Produits exceptionnels	21 948	85	21 863	NS
Charges exceptionnelles	9 610		9 610	
Résultat exceptionnel	12 338	85	12 253	NS
Impôts sur les bénéfices		2 099	-2 099	-100,00
EXCEDENT OU DEFICIT	-5 189	36 925	-42 114	-114,05

Contribution volontaires en nature

Total des produits
Total des charges



ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : SPHR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 995 298 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 5 189 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/04/2013 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	863			863
Immobilisations incorporelles	863			863
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 002 637			1 002 637
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 634			10 634
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 490			5 490
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 681			3 681
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 022 442			1 022 442
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 120	996		3 116
Immobilisations financières	2 120	996		3 116
ACTIF IMMOBILISE	1 025 424	996		1 026 420

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	863			863
Immobilisations incorporelles	863			863
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	609 960	50 132		660 092
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 515	839		4 355
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 356	549		1 905
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 681			3 681
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	618 513	51 520		670 033
ACTIF IMMOBILISE	619 376	51 520		670 896

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 185 691 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 116		3 116
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	93 832	93 832	
Autres	76 054	76 054	
Charges constatées d'avance	12 689	12 689	
Total	185 691	182 575	3 116
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	12 753
FURNISSEURS - RRR À OBTENIR	33 000
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	694
Total	46 447

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 332 859 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	25 784	25 784		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	287 060	287 060		
Dettes fiscales et sociales	17 930	17 930		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	2 085	2 085		
Total	332 859	332 859		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	45 322
Total	45 322

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	12 689		
Total	12 689		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	2 085		
Total	2 085		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4 170 euros